



La lutte contre l'islamisme n'est ni de droite ni de gauche. C'est une urgence démocratique.

Le 13 septembre 2022 la police des mœurs de Téhéran arrêtait Mhasa Amini, jeune femme kurde iranienne de 22 ans en visite dans la capitale. Comme des millions de femmes iraniennes, elle tentait au quotidien de lutter contre l'oppression en laissant probablement échapper une mèche de cheveux du linceul dans lequel la théocratie la plus obscurantiste du monde les enterre vivantes. Trois jours plus tard, les nervis qui composent cette milice qui vaut bien les S.A. rendaient à ses parents le cadavre de Mhasa.

Le 19 septembre 2022, lors d'une visite avec sa classe à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, une enseignante du lycée Simone Weil du 3^{ème} arrondissement demandait à une élève de respecter la loi adoptée pour protéger les principes laïques d'émancipation et de liberté de conscience, en retirant le hijab dont elle s'était subrepticement affublée, considérant bien entendu à tort que, puisqu'elle était à l'extérieur de l'établissement elle pouvait le porter. Ces élèves savent pourtant parfaitement qu'une visite scolaire s'inscrit dans le cadre d'une classe hors les murs. Mais la provocation, la pression et la tentative permanente de faire céder la République devant les exigences rétrogrades et intégristes étaient probablement trop fortes pour qu'elle y résistât.

L'élève s'isolait alors immédiatement et téléphonait à son frère pour se plaindre de cet acte islamophobe scandaleux. Le frère demandait à sa sœur de le mettre en relation avec l'enseignante et menaçait aussitôt celle-ci de « la défoncer » si sa sœur devait retirer son voile alors qu'elle était hors de l'établissement scolaire. La police opportunément prévenue par l'enseignante, arrêtait quelques temps plus tard le voyou intégriste alors que, posté devant le lycée, il y attendait sa proie, comme la police des mœurs de Téhéran guette les siennes.

Le hijab, à Téhéran comme à Paris, est l'instrument d'un double démarche politique. Il sert d'abord à invisibiliser les femmes, à les humilier et à les soumettre à une forme radicale de violence patriarcale qui peut mener à la mort. Il sert ensuite à séparer les femmes ainsi stigmatisées du reste de la société et en particulier des non musulmans. On peut imaginer toutes les raisons du monde à cette volonté de ségrégation, de la « pureté du sang » au refus de l'autonomie sexuelle.

Et que l'on ne continue pas à nous opposer les honteux arguments du « c'est mon choix », voire de « ma liberté, c'est mon voile ». Nos démocraties sont trop expérimentées pour se laisser berner par ces artifices rhétoriques qui font fi de tout ce que l'histoire et la sociologie nous ont appris sur la servitude volontaire, le syndrome de Stockholm ou les effets de la pression sociale et religieuse.

Jusqu'à quand allons-nous nous laisser intimider par les accusations de néo-colonialisme, par la mécanique victimaire instillée dans les esprits par les frères musulmans et plus généralement les islamistes ? Jusqu'à quand allons-nous nous laisser intoxiquer et continuer à accepter que, dans un retournement effarant, soient traités de fascistes et assimilés à l'extrême-droite tous ceux qui luttent contre l'écrasement des femmes victimes d'un impitoyable apartheid ? Nous posons ces questions à nos

concitoyens. Nous posons ces questions aux enseignants de l'école émancipatrice de la République. Nous posons ces questions aux néo-féministes. Nous posons ces questions au gouvernement.

Il est temps que cessent les vases hésitations, les moues distinguées de précieux dégoûtés, l'auto-flagellation de coupables pénitents, l'équilibre qui se veut subtil entre défenseurs de la liberté et obscurantistes au nom de l'hypothétique préservation d'une paix civile. Il est temps de regarder en face la réalité : le hijab sous toutes ses formes est le linceul des femmes transformées en morts-vivants. Il est le tombeau de la liberté, de l'égalité et de la fraternité et de la laïcité.

Puisque la France, par la voix du ministre des Affaires étrangères « réaffirme son engagement constant et déterminé, partout dans le monde, à combattre et à éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles », prenons nos gouvernants au mot, et commençons par notre propre pays. Il n'est certes pas question, parce que nous sommes respectueux de la séparation des Eglises et de l'Etat et de la liberté de chaque individu même lorsqu'elle consiste à se priver de sa liberté, de réclamer l'interdiction de cet accoutrement médiéval dégradant dans l'espace public. En revanche il est fondamental, pour maintenir la confiance que nous avons en elle, que la République joue son rôle émancipateur et protège les plus faibles partout où la loi lui en donne le droit et lui en impose le devoir, en refusant que se propage ce signe d'une extrême violence de la domination patriarcale, de la sexualisation effrénée des filles dès leur plus jeune âge et du rejet des principes de liberté, d'égalité et d'émancipation qui nous gouvernent.

C'est pourquoi, dans la droite ligne de son combat contre la burqa de bain à Grenoble,

- ***Unité laïque demande que soit assurée avec la plus grande clarté et la plus grande fermeté l'application de la loi de 2004 sur l'interdiction du port des signes religieux ostensibles à l'école ;***
- ***Unité laïque demande qu'une fois pour toutes soit interdit le port des signes religieux par les parents accompagnateurs, exemple délétaire de soumission donné aux plus jeunes ;***
- ***Unité laïque demande que le voilement des mineures, qui est objectivement un signe de maltraitance qui devrait nous révolter, soit sévèrement réprimé.***

Oui, en adoptant ses mesures nous enverrons – enfin – un signal clair aux intégristes et aux obscurantistes. Ils ne diviseront pas le peuple français. Ils ne passeront pas, pour arriver à leurs fins, sur le corps des femmes. A quelques jours du second anniversaire de son martyr, nous devons cela à Samuel Paty.

Unité Laïque est une association qui a pour objet la défense, la promotion et le développement de la laïcité et des principes républicains en France, dans l'Union européenne et dans les instances internationales et supranationales. Elle attache une importance particulière au maintien et au respect de la laïcité dans les institutions de l'État et dans les collectivités territoriales.

Elle œuvre à l'unité des laïques.

Bureau : Jean-Pierre Sakoun, président ;

Daniel Bénichou, Philippe Foussier, Benoît Graisset-Recco, Sylviane Roche, Khadija Unal, vice-présidents ;

Aline Girard, secrétaire ; Anne Salzer, secrétaire adj. ; Claude Boucher, trésorier.

Pour contacter Unité laïque - www.unitelaique.org – 06 08 03 57 31